

Mission

Concevoir (en lien avec l'équipe de recherche en science humaine et sociale ou en réponse à une demande externe) et piloter des dispositifs de recherche ou d'études ; développer et conduire des méthodes d'exploitation, d'analyse de bases de données ou de corpus et en assurer la valorisation ; garantir la qualité et la validité des données produites et des traitements réalisés.

Facteurs d'évolution à moyen terme

- Émergence de pôles de recherche pluridisciplinaire
- Accroissement des activités de valorisation et de diffusion scientifique
- Diversification des terrains et objets d'études, des types de données et corpus
- Direction ou participation à la direction d'une équipe de recherche ou d'un laboratoire

Activités principales

- Concevoir et piloter un dispositif de recherche
- Proposer une démarche adaptée à un objet d'étude
- Piloter des études
- Assurer la maîtrise d'ouvrage du développement de bases de données ou de corpus
- Développer des outils d'interrogation et d'interface entre différentes bases de données ou corpus
- Développer et formaliser des méthodes permettant la production ou l'analyse des données ou de corpus
- Mettre en œuvre des méthodes ou protocoles pour le recueil de données ou de corpus, en assurer l'analyse et interpréter les résultats
- Participer ou animer des réseaux professionnels
- Analyser les demandes externes et évaluer leur pertinence par rapport aux orientations scientifiques
- Participer ou coordonner la réponse à des appels d'offre
- Coordonner les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à la réalisation du projet de recherche
- Transférer ses compétences dans le cadre d'actions de formation (formation continue, à la recherche, des étudiants)
- Valoriser les réalisations et les résultats sous forme de publications scientifiques, rapports, de présentations orales...
- Organiser des manifestations scientifiques
- Contribuer à la réflexion sur les techniques et les méthodes
- Concevoir et réaliser une veille scientifique et méthodologique

Compétences principales

Connaissances

- Connaissance d'un domaine disciplinaire ou interdisciplinaire (connaissance approfondie)
- Langage de modélisation, manipulation et publication de données en sciences humaines (connaissance approfondie)
- Méthodes et outils en production de données (connaissance approfondie)
- Méthodes et outils en traitement et analyse des données (connaissance approfondie)
- Systèmes de gestion de base de données (connaissance générale)
- Environnement et réseaux professionnels (connaissance générale)
- Cadre légal et déontologique (connaissance approfondie)
- Archivage pérenne de données de recherche (application)
- Techniques de présentation écrite et orale
- Langue anglaise : B2 (cadre européen commun de référence pour les langues)

Compétences opérationnelles

- Savoir élaborer des outils de collecte (questionnaires, entretiens, études de cas, observations de terrain, monographies...)
- Savoir exploiter une base de données (manipulation de données, extraction de données pertinentes, fusion de bases)
- Savoir localiser, répertorier, analyser et critiquer les données (savoir statuer sur la pertinence des données ou des sources)
- Connaître les normes de documentation de données
- Savoir formaliser des techniques et des méthodes
- Rédiger des rapports ou des documents
- Mettre en œuvre une démarche qualité
- Élaborer un cahier des charges

Diplôme réglementaire exigé Formation professionnelle si souhaitable

Doctorat, diplôme d'ingénieur

Conditions particulières d'exercice

- Obligation de respecter le secret statistique ou professionnel dans le cadre législatif existant
- Déplacements en France et à l'étranger